

Zeitschrift: D'égal à égale!
Herausgeber: Bureau de l'égalité de la République et Canton du Jura
Band: 8 (2008)

Rubrik: Des témoignages

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des témoignages

Mère et travailleuse du sexe

Entretien avec Joanna Pióro Ferrand, psychothérapeute et assistante sociale à Aspasie, association de défense des droits des travailleuses du sexe.

*Propos recueillis par Estelle Pralong. Article paru dans le journal *l'émilie*, décembre 2007*

Comme les autres femmes, beaucoup de travailleuses du sexe sont mères. Pourtant, au regard de la société, le binôme mère et prostituée est problématique : comment articuler au quotidien la figure de la putain et celle de la bonne mère ?

Définition de la prostitution

Je tiens à préciser que notre regard sur la prostitution est un regard associatif, sociopolitique et psychosocial. La prostitution est difficile à définir. Il s'agit de la conjonction entre le sexe et l'argent, mais pas seulement. J'aime bien faire la différence entre acte public et acte privé. Les travailleuses du sexe rendent public leur travail en s'exposant visuellement dans la rue, par exemple. Elles sont identifiables. Leur offre aux clients potentiels est visible : habillement, annonces, plaquettes sur leur porte, etc. Une femme qui reçoit de l'argent pour du sexe dans le cadre privé – d'un mari, d'un amant - n'est pas pour autant considérée comme une prostituée. La prostitution est une réalité économique, sociale et morale. Elle répond aux lois de l'offre et de la demande. Il s'agit d'un acte commercial où la sexualité est posée comme une marchandise. Plus la prostitution est exercée de manière professionnelle, mieux c'est, car cela implique des droits et des devoirs.

Réglementation de la prostitution à Genève

La prostitution est un acte légal qui s'inscrit dans un cadre légal. En Suisse, la prostitution est considérée comme une activité indépendante selon la liberté de commerce garantie par la Constitution. A Genève, le règlement en vigueur exige que tout-e travailleur-se du sexe s'enregistre à la police. Aspasie évalue le nombre de prostituées à Genève à

environ 2000. Cette évaluation se fait par les contacts que l'association entretient avec les prostituées, notamment avec les clandestines qui ne sont pas enregistrées. Pour avoir le droit d'exercer ce métier, il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C ou d'un permis B de la communauté européenne. Les clandestines sont des sans-papiers, des femmes qui possèdent une autorisation de séjour, mais pas le droit de travailler, et aussi des femmes qui préfèrent exercer dans la clandestinité.

Organisation des travailleuses du sexe qui sont aussi mères

Selon mon expérience, la majorité des travailleuses du sexe sont mères, comme la majorité des autres femmes. Être mère est honorable, être prostituée n'est pas honorable. Les travailleuses du sexe qui deviennent maman franchissent une frontière. Dès lors elles entrent dans le secret : là où elles apparaissent comme mère, elles ne peuvent pas être une prostituée. Dans le cadre de la famille et de l'école, la travailleuse du sexe ment ou se tait. Elle s'isole. Quant aux pères, parfois ils sont absents ou alors elles vivent avec. Cependant, vivre en couple est rendu encore plus difficile par la condamnation sociale de la prostitution. Pour un homme, dire que sa femme et la mère de ses enfants est une prostituée, n'est pas simple. En ce qui concerne la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, elle ne diffère pas de celle des autres mères. Les travailleuses du sexe peuvent avoir des horaires de bureau qui leur permettent d'amener et d'aller chercher leurs enfants à l'école. Ou alors, comme les infirmières par exemple, elles peuvent travailler de nuit et être disponibles pour leurs enfants la journée.

Une prostituée peut-elle parler de son travail à ses enfants ?

En tant que permanente à Aspasie, je suis souvent confrontée au besoin des travailleuses du sexe de réfléchir sur comment parler de la prostitution à son enfant. Ces questions apparaissent lorsque les enfants grandissent. Comment déjouer la condamnation morale de la prostitution ? Comment protéger son enfant ? Comment se protéger soi-même ? Comment faire le pont entre le statut de mère et celui de travailleuse du sexe ?

Celle-ci ne peut pas amener ses enfants sur son lieu de travail. Elle doit s'inventer un autre métier. Une femme me disait dernièrement : «*Je ne veux pas que mon enfant sache que je suis une pute. Si à l'école on le traite de fils de pute, il ne pourra plus se défendre.*» Il y a aussi les mères qui envoient leurs enfants dans des écoles privées éloignées. Elles veulent ainsi protéger leurs enfants et ne pas les mêler à des situations difficiles. Les travailleuses du sexe ont aussi peur que leurs enfants souffrent et se dévalorisent. Elles craignent aussi énormément que leurs propres enfants les rejettent. Parler de son activité à ses enfants reste une affaire très complexe pour les travailleuses du sexe. Rejet de la mère de la part des enfants plus grands. Isolement de l'enfant rejeté par les autres enfants. Les mères en sortent blessées.

Les mères prostituées courrent-elles davantage le risque de perdre la garde de leurs enfants ?

Non, en tout cas pas à Genève. En cas de divorce ou d'arrestation, les rapports de La Tutelle générale ou de la Protection de la jeunesse sont déterminants en ce qui concerne la parentalité. Ma connaissance de ces institutions me permet d'affirmer que d'une manière générale, la prostitution n'est pas un critère déterminant concernant la garde des enfants. Mais peut-être est-ce parce que Genève est confrontée à la prostitution de manière visible. Cet état de fait diminue l'ignorance qui se révèle souvent préjudiciable.

Toute femme face au stigmate de la putain

Toute femme peut se faire traiter de putain. Toute femme peut être prostituée ! Il y a des femmes qui s'en défendent très fortement. Je suis tentée de dire que si le regard qu'elles posent sur elles-mêmes est valorisant, elles parviennent à transmettre une bonne image d'elles-mêmes. Ce n'est pas la prostitution qui pose problème, mais plutôt la manière dont elle est perçue et vécue. Une travailleuse du sexe ne peut pas parler tranquillement de son travail. Une d'entre elles me confiait qu'elle préférait ne pas avoir de copines: «Elles veulent tout savoir et quant elles savent, elles veulent que je quitte la prostitution !».

Etre un « professionnel du sexe » dans le Jura

Témoignage recueilli par Laure Chiquet, Bureau de l'égalité

Dalida. C'est un prénom d'emprunt qui évoque la blondeur, un charisme un peu exubérant, un accent chantonnant du Sud, mais également une certaine ambiguïté quant à l'identité sexuelle. Ce pseudo lui correspond, à lui qui se l'approprie pour travailler comme prostitué travesti. Si la très grande majorité des personnes qui se prostituent dans le Jura sont des femmes, c'est avec l'un des rares hommes à exercer cette activité que nous avons réussi à prendre contact. Il a travaillé quelques mois dans un salon de massage jurassien et vit ailleurs en Romandie.

Comment en arrive-t-on à se prostituer ?

Pour ce prostitué de 28 ans, l'histoire commence dans son pays d'origine en Amérique latine. Il vit une relation amoureuse avec une femme venant de Suisse et, sur l'initiative de cette dernière, il fait le projet de la suivre et de travailler en Suisse, décrite comme un eldorado. Mais à l'arrivée, la désillusion : contre les clefs d'une voiture de chauffeur promises au départ, on lui tend une perruque blonde. Son amie, elle-même travailleuse du sexe, ne lui laisse que deux possibilités : travailler comme prostitué travesti ou rentrer dans son pays.

« Mais j'ai dit comment je vais faire pour rentrer ? Alors j'étais coincé dans le mur. Donc là, je n'avais plus le choix. La seule chose à faire était de se raser les jambes et de souffrir beaucoup. »

La prostitution, un métier ?

Il a cherché à travailler « normalement », mais sans permis, sans grande connaissance de la langue, personne ne voulait l'employer. Il a

donc poursuivi son activité prostitutionnelle. Pour lui, la prostitution n'est pas un but en soi mais un moyen. Il s'agit d'une activité lucrative qui lui permet de gagner sa vie. Car dans le contexte suisse, être étranger, sans diplôme reconnu, donc peu qualifié, est un facteur de fragilisation financière. C'est surtout pour lui un moyen de réaliser d'autres projets professionnels. Il est actuellement en formation dans le domaine de la santé et des soins naturels.

« Je trouve que c'est pas le dernier métier du monde, la prostitution, les professionnel-le-s du sexe, mais c'est limité dans le temps. Je ne veux pas avoir 40 ans et travailler toujours dans un salon. Je suis un mec, un homme quand même intelligent. »

Actuellement en possession d'un permis B, il exerce son activité en toute légalité : il est indépendant, annonce son activité aux autorités cantonales à chaque séjour, paie des impôts et est soumis aux cotisations sociales.

La stigmatisation

Si la prostitution lui permet d'obtenir de bons revenus et de se former à une autre profession, elle n'est pas sans présenter une certaine complexité. Ainsi, la stigmatisation qui touche la prostitution et les travailleuses et travailleurs du sexe influence sa manière de vivre. Sa vie est séparée en deux mondes qui ne se combinent pas vraiment.

« Moi je ne mélange pas les choses. Pas pour le plaisir ou des machins comme ça. Moi je le fais pour le boulot. Je ne mélange jamais les choses. Toujours chaque chose à sa place. »

Il y a d'un côté la vie professionnelle dans laquelle il se prostitue quasi exclusivement pour des hommes. Il endosse la plupart du temps le costume de travesti, parce que «ça paie bien». Il travaille parfois aussi en tant que «garçon», c'est-à-dire sans vêtement de femme, ni modification de la voix. Pourtant, de l'autre côté, dans sa vie privée, il est «un mec». Il est marié avec une femme et se sent sexuellement attiré par le sexe opposé et non par les hommes. Sa situation est complexe. S'y mêle orientation sexuelle et sphères de la vie. Il a des comportements homosexuels par sa profession et des comportements et des orientations hétérosexuels dans sa vie privée.

S'il se définit comme un «professionnel du sexe», il ne l'assume pas pleinement. Par peur des réactions, du mépris lié à la discrimination des prostitué-e-s et aux transgressions de la frontière entre hétéro et homosexualité et entre femmes et hommes, il cache son activité à une grande partie de son entourage. Si quelqu'un-e-s de ses proches, notamment sa femme, en ont connaissance, ils-elles ne sont pas au courant du fait qu'il se travestit. De plus, il ne travaillerait jamais là où il vit. Le stigmate qui touche les «putains» rend clandestin l'exercice de cette activité.

De plus, Dalida est exposé à la violence des clients. Bien qu'il soit un homme, il n'est pas protégé de la violence parfois physique, mais aussi psychologique. En tant que prostitué, homme travesti, il fait face au stigmate de la transgression de «genre». Ainsi, il n'est pas rare que des clients, même après avoir consommé ses prestations «homosexuelles», l'infériorisent en l'insultant de manière méprisante de «pédé».

L'univers des salons de massage dans le Jura

Un salon de massage est un appartement dans lequel travaillent plusieurs personnes de manière indépendante. Elles payent une location quotidienne à une personne «responsable». Selon Dalida, les salons fixent des horaires d'ouverture. Ainsi, notamment par respect pour les autres locataires de l'immeuble, les salons ferment souvent vers 22h30. Le monde des salons est caractérisé par la mobilité des personnes qui y travaillent.

Dalida décrit le tournus qui s'effectue, chaque travailleur-travailleuse ne restant que quelques semaines ou mois dans un même canton ou dans une même ville. Ces personnes font partie de réseau de connaissances et travaillent souvent ensemble. Selon lui, peu de prostitué-e-s travaillant dans le Jura y vivent. La prostitution ne peut pas s'exercer dans notre région avec la protection de l'anonymat contrairement aux grands centres urbains. De plus, la stigmatisation liée à la prostitution touche également les clients.

« Au Jura, c'est pas la question des paysans. Oh mon dieu, je ne peux pas dire ça ! Les gens sont vraiment intelligents, vraiment modernes. Mais le Jura, c'est encore petit. Tous les gens se connaissent. Ton papa, il connaît le voisin, la voisine, le frère de ..., tu vois. Tous les gens. Alors ton papa, il ne faut pas qu'il trompe ta maman parce que tout est tout près. S'il entre dans un salon de massage, tous les gens vont dire : « Ahhh ! »

Même si les clients jurassiens prennent beaucoup de dispositions pour rester anonymes, comme ne pas se rendre dans un salon de sa localité, mais dans un autre district, pour Dalida, la proximité des gens confère une chaleur humaine qui ne se retrouve pas dans les «grandes villes». Il note également que dans le Canton du Jura, il ne peut travailler que comme travesti. Il ne met jamais d'annonce pour des prestations en tant que garçon, car il craint l'homophobie des clients de ce canton qu'il décrit comme ayant encore des mentalités traditionnelles, très catholiques. Selon lui, *[les clients] veulent une jolie femme avec un pénis*. L'ambiguïté demeure puisque le travestissement semble poser moins de problèmes que la masculinité.

Hormis ces éléments, la clientèle jurassienne est identique au reste des hommes qui fréquentent les prostitué-e-s en Suisse. La plupart du temps, il désigne les clients sous le terme moqueur de «cochons». Les demandes sont aussi variées qu'ailleurs. Sodomie active et passive, fellation active et passive, scatalogie et urologie, bondage et travestissement. «*Au Jura, tout marche bien !*» Comme partout, le profil des clients est diversifié.

Selon les propres statistiques de Dalida, 85 % des hommes qui payent pour ses services sont mariés et ont entre 40 et 80 ans. Les hommes divorcés représentent 5% d'entre eux. Le reste, 10 %, est composé de célibataires. Les jeunes de moins de 30 ans sont plus rares. Selon lui, certains hommes viennent, une fois, expérimenter quelque chose de nouveau. D'autres sont plus réguliers. Fait intriguant, très peu se considèrent homosexuels.

La question de la protection face aux maladies sexuellement transmissibles et plus particulièrement face au virus du Sida est l'objet d'une lourde négociation entre Dalida et ses clients, les Jurassiens comme les autres. Lui-même dit ne jamais se mettre en danger et utiliser constamment une «capote». Mais il doit très souvent insister pour que les relations soient protégées ou refuser un client qui fait la demande d'une prestation «naturelle», c'est-

à-dire sans préservatif. Et ils sont nombreux à être prêts à négocier au prix fort un tel service sexuel.

L'offre et la demande de prostitution : une réalité jurassienne

Ce témoignage permet d'apporter un éclairage sur l'expérience vécue d'une personne qui s'adonne à la prostitution. Même si le récit de Dalida est une exception dans le Jura, il donne à voir toutes les difficultés et les ambiguïtés de l'exercice de la prostitution. Cela met en évidence que la prostitution dans le Jura est une réalité. Que les prostitué-e-s, même si peu d'entre elles-eux résident dans le canton, y travaillent et que des hommes achètent leurs services. Le travail du sexe existe bel et bien aussi dans la «périphérie», dans un canton comme le Jura.

d'égal à égale!